



AG Fund+

CHOISISSEZ LE POTENTIEL ET LIMITEZ VOTRE RISQUE

AG Fund+ est une assurance-vie individuelle d'AG Insurance liée à des fonds d'investissement (branche 23). Consultez la Fiche info financière assurance-vie, disponible gratuitement chez votre courtier et sur www.aginsurance.be, pour connaître les caractéristiques de l'AG Fund+.

AG
INSURANCE

Vous voulez ...

- profiter du potentiel de plus-value des marchés boursiers ?
- protéger votre investissement contre les retournements des marchés ?
- sécuriser automatiquement vos bénéfices ?

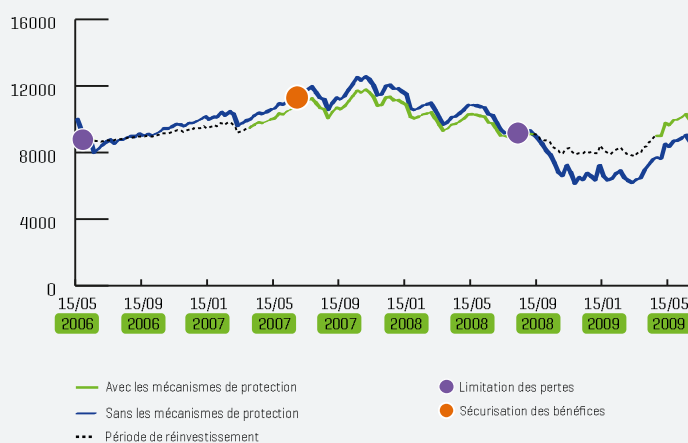
Si vous avez répondu « Oui » à ces trois questions, l'AG Fund+ est fait pour vous !

Avec l'AG Fund+, vous investissez dans des fonds soigneusement sélectionnés. Avec votre courtier, vous choisissez les fonds qui vous conviennent le mieux parmi une gamme diversifiée et de qualité.

UN EXEMPLE

Un exemple concret, basé sur les prestations réelles d'un fonds de base que vous pouvez choisir en AG Fund+, vous montrera les atouts de ce placement en matière de gestion de la volatilité et de potentiel de rendement.

Fonds de base : Best of Emerging Markets.
Fonds de destination : AG Life Bonds World.
Niveau de sécurisation choisi : 10 %.
Niveau de limitation des pertes choisi : 10 %.
Période observée : depuis le lancement du fonds.
Période de réinvestissement : 12 mois.



¹ Cet exemple sert exclusivement à illustrer le fonctionnement de l'AG Fund+. Les rendements du passé ne constituent ni une garantie, ni une limite pour le futur. Pour une description détaillée du fonctionnement des mécanismes de protection, consultez les Conditions générales de l'AG Fund+.

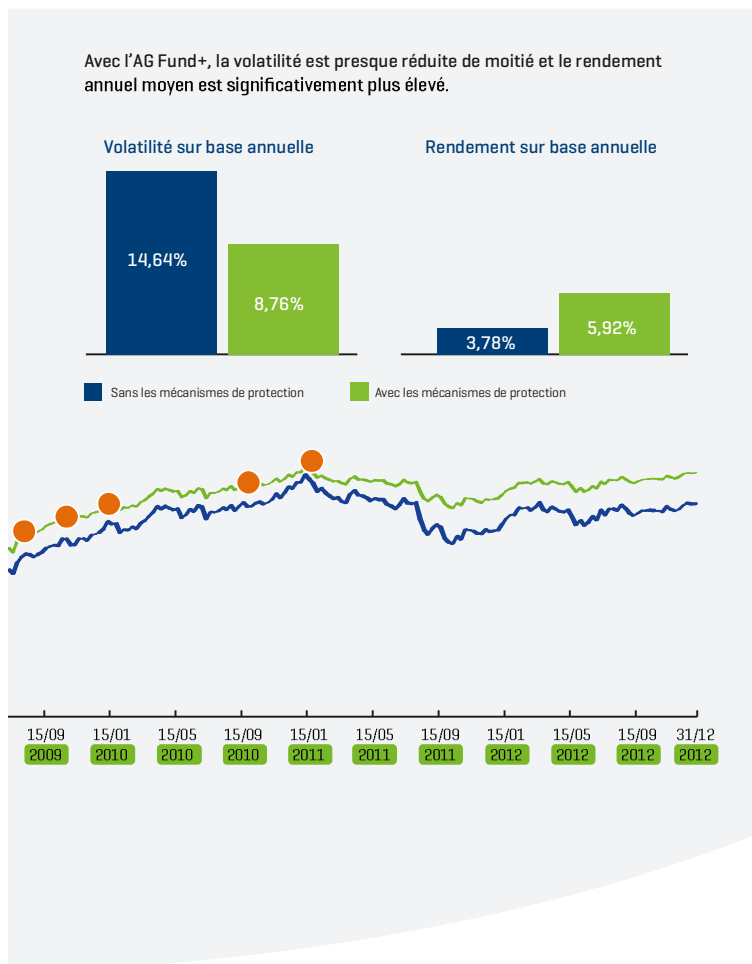
Vous pouvez en outre opter pour deux mécanismes de protection.

La Limitation des pertes

Votre investissement est automatiquement transféré vers un fonds plus défensif dès que le niveau que vous avez fixé est atteint ou dépassé. Par la suite, avec l'option « réinvestissement automatique », vous réinvestissez chaque mois dans le fonds plus dynamique et optimisez ainsi votre stratégie d'investissement.

La Sécurisation des bénéfices

Vos bénéfices sont automatiquement transférés vers un fonds plus défensif dès le moment où le niveau que vous avez fixé est atteint ou dépassé. Simple et efficace !



Découvrez l'AG Fund+ et ses deux mécanismes de protection.
Son atout ? Ses deux options fonctionnent comme un tampon
qui peut

- diminuer les pertes en cas de baisse des cours,
- réduire la volatilité du placement,
- augmenter votre potentiel de rendement !

Et naturellement, l'AG Fund+ vous garantit tous les atouts d'une
assurance-vie performante :

- une grande disponibilité
- une fiscalité avantageuse
- un outil de planification patrimoniale, etc.

3 bonnes raisons d'investir avec l'AG Fund+

Avec l'AG Fund+, vous optez pour

1. un placement qui s'adapte à vos objectifs
2. une meilleure gestion de la volatilité de votre investissement
3. un potentiel de rendement accru

Vous voulez plus d'informations sur cette assurance placement
d'AG Insurance ? Contactez-nous pour un rendez-vous et une analyse
personnalisée de vos besoins !

Votre courtier

0079 2462232F 15022013

 **Votre Courtier** Votre meilleure Assurance

AG Insurance sa - RPM Bruxelles - TVA BE 0404.494.849 - www.aginsurance.be/broker
Bd. E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles - Tél. +32(0)2 664 81 11 - Fax +32(0)2 664 81 50
Editeur Responsable : Nathalie Chevalier